

Vous avez réalisé ou souhaitez réaliser vous-même des travaux dans votre logement ?

 L'Auto-Rénovation Accompagnée, c'est :

- ✓ Réaliser soi-même tout ou partie de ses travaux
- ✓ Bénéficier d'un accompagnement professionnel (conseils techniques, sécurisation des travaux, appui méthodologique...)
- ✓ Réduire les coûts 
- ✓ Monter en compétences 
- ✓ Améliorer durablement son logement 

Le Parc souhaite mieux comprendre :

-  Vos besoins
-  Vos attentes
-  Vos éventuels freins

 Pour cela, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-dessous afin d'aider le Parc à développer un accompagnement adapté aux projets d'auto-rénovation sur le territoire.

 Répondez ici :

<http://bit.ly/4tH4ldo>

 Ou scannez le QR code ci-dessous 



 Merci pour votre participation !